



Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'informations de la Municipalité de Bize-Minervois - www.bizeminervois.fr
Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone mairie : 04 68 46 10 29

N°129

juillet-août 2016

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions prises,
séance du 21 juillet 2016 :

PRIX DE L'EAU BRUTE (EAU D'ARROSAGE) : Certains sites de l'ouest du village sont desservis par un réseau communal d'eau brute. L'eau fournie provient du réseau d'irrigation agricole de la société «Bas Rhône Languedoc» (BRL) et d'être ensuite acheminée par les installations locales de «l'association d'arrosage de la plaine d'Al Lau», avant d'être livrée au réseau communal. Cette eau ne peut être destinée à la consommation humaine ou l'abreuvement des animaux. Cette association ne fonctionnant pas de fin novembre à début mars, il n'y a pas de fourniture d'eau pendant cette période. Les tarifs suivant seront appliqués aux personnes qui désirent être reliés au réseau d'eau brute communale :

- Réalisation du branchement avec installation d'un compteur : 100 euros HT,
 - Abonnement annuel : 48 euros HT,
 - Prix du m³ d'eau consommée : 0,65 euro HT.
- (Prix du m³ d'eau potable : 4,15€ HT)

ACHAT D'UN TERRAIN : Un terrain de 3000 m² appartenant à Mrs Rolland et Soler, au lieu-dit "Les Prés", sera acheté au prix de 12 000 euros. Il s'agit de constituer une réserve foncière qui pourrait servir à réaliser un lotissement de jardins familiaux en location.

ACCEPTATION D'UN DON DE TERRAIN : La famille Donjon fait don à la commune de la parcelle constituant la première moitié (une quarantaine de mètres) de la rue privée desservant l'impasse située au sommet de la côte des Fournies (route de Mailhac, face à la caserne des pompiers).

ANNÉE SCOLAIRE 2105-2016

→ **L'école publique de Bize** accueille pour cette rentrée 96 élèves, avec comme professeurs :

❖ Maternelle (*petite et moyenne sections*) :

23 élèves, enseignantes : Céline Sémat et Laura Blasquez (*le jeudi*), ATSEM : Danielle Camman

❖ Grande section de maternelle et cours préparatoire : 25 élèves, enseignante : Marielle Guillier, ATSEM : Marjorie Déjeans

❖ CE1-CE2 : 22 élèves, enseignante : Géraldine Fraisse

❖ CM1-CM2 : 26 élèves, enseignante : Anne Chaumont le jeudi et le vendredi, Laura Blasquez le lundi et le mardi.

→ **La Calandreta Lo Cigal** accueille 45 enfants à l'école associative avec comme régentes :

❖ Shankar Ratiney (TPS au CP : 26 élèves), aidé le matin par Élodie Vieillepeau et l'après-midi par Charline Rieux et Marion Bernardon (*assistantes maternelles*),

❖ Mireille Fornengo (CE1 au CM2 : 19 élèves)

Un renfort pédagogique interviendra prochainement sur les deux classes.

Message de la préfecture de l'Aude

Dans le cadre des mesures de sécurité dans les établissements scolaires, «**Une attention particulière devra être portée aux abords des écoles afin d'éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.**»

Avant l'ouverture du portail de l'école de Bize, il est impératif de se tenir sur le trottoir et de libérer la chaussée.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 12h // 13h50 - 16h
Mercredi : 8h45 - 11h45



Objectif Zéro Phyto

La commune a décidé d'adhérer à la Charte régionale «Zéro Phyto dans nos villages» (voir BIM n° 120 d'avril 2015). L'adhésion à cette charte et le respect de ses principes permettent d'obtenir des subventions pour l'achat de certains matériels aidant à l'entretien des espaces publics en compensation de la charge de travail induite par la suppression de désherbants. Le jeudi 1^{er} septembre, la commune a reçu la visite d'un jury chargé d'évaluer l'application et le respect des normes de la Charte, reconnaissant par là, la forte implication des élus et des services techniques. Cette Charte comporte 4 niveaux ; notre commune est classé niveau 2, ce qui implique de n'utiliser des désherbants que pour l'entretien du stade et du cimetière. En outre la commune s'engage à inciter les jardiniers amateurs à supprimer ou diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires. Florent Volle, chef de l'équipe technique municipale a suivi des formations «zéro phyto», des conseils peuvent lui être demandés.

CAMPING

Bien que la saison de camping se poursuive, le terrain de camping du Champ de Foire continue à rester également un jardin public ouvert à tous, en particulier son espace jeux d'enfants.

MISSION LOCALE JEUNES

Monsieur Loren BEAULIEU, nouveau conseiller assurera la permanence à la mairie de Bize le premier vendredi du mois de 9h à 12h et le 4^e vendredi de 9h à 10h.

La Mission locale jeunes du Grand Narbonne, présidée par Christian LAPALU, est sis 30 avenue Pompidor à Narbonne. Tél. 04 11 23 21 70.

E-mail : f.breitwieser@iness-legrandnarbonne.com

Projet humanitaire pour la Bosnie

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance du Grand Narbonne, organise un «chantier solidaire» dont l'objectif principal est la remobilisation de 10 jeunes qui tendaient vers le désœuvrement et la rupture avec la société, au travers d'une mission de solidarité à destination du village de POBU-DJE en Bosnie. En 1995, les serbes ont exterminé la population masculine et détruit ce village. En 2013, des pluies dilluviennes l'ont ravagé.

Jusqu'au 20 septembre, les jeunes collectent les dons de matériel de maraîchage (outillage à main, équipement/habillement, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses...), d'irrigation (tuyaux, pompes, arrosoirs...), de petit matériel scolaire (ordinateurs, cahiers...), et de jeux pour les enfants.

Contact : 04 11 23 21 70

AUTOCARS

● Les autocars du Grand Narbonne :

Le Guide horaire, applicable à partir du 31 août 2016, de toutes les lignes du Grand Narbonne, y compris les lignes internes de la ville de Narbonne, est disponible gratuitement à la mairie, ainsi que sur : www.citibus.fr.

Les horaires de la ligne Bize - Narbonne et retours sont aussi affichés aux arrêts des autocars ainsi qu'à la mairie.

Nouveau coût du trajet : 1,20 € ; possibilité d'abonnements. Les invalides à 80%, les bénéficiaires du RSA, les personnes de plus de 65 ans, les demandeurs d'emplois, peuvent obtenir une carte de circulation gratuite.

Renseignements : 04 68 90 18 18

● Les autocars pour Lézignan-Corbières :

Le Conseil départemental met en service à partir de début septembre une ligne d'autocars Bize - Lézignan et retour, avec arrêts dans les villages du parcours (Mailhac, Pouzols, Roubia, Argens).

Cette ligne, accessible à tous les voyageurs, fonctionnera uniquement les jours scolaires. Départ de Bize 6h35, retour à Bize 18h05 (12h05 les mercredis).

Coût du trajet : 1€ (sauf abonnement), durée du trajet : 40 minutes.

COMMERCE ET ARTISANAT

Le maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

Sabine et Alexandre PRAT, originaires de l'Isère,

nouveaux gérants du **Café du Midi**

Place aux Herbes - 04 68 70 39 18

Suites de l'incendie du 13 juillet

L'incendie du 13 juillet a ravagé 131 hectares sur la commune de Bize. Certaines parcelles brûlées étaient arborées, essentiellement en pins d'Alep. Afin de favoriser la remise en état du paysage, le nettoyage des parcelles atteintes et la reconquête naturelle des boisements, la municipalité est en contact avec des entrepreneurs d'exploitation forestière qui pourraient se charger d'enlever gratuitement les arbres brûlés.

Afin de recueillir des éléments pour poursuivre ces contacts, les propriétaires de parcelles boisées brûlées sont invités à se faire connaître en mairie, sans engagement de leur part, en indiquant la référence cadastrale des parcelles (lieu dit, section, numéro et surface brûlée approximative).

Les propriétaires inscrits seront informés de la suite de cette affaire et confirmeront alors éventuellement leur désir de participer à l'opération.

OPÉRATION "VILLAGE ÉNERGIE"

Le Conseil départemental de l'Aude propose une opération dénommée "Village énergie" avec le "SLIME" (*Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie*), afin de sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie. Ce service gratuit d'intérêt général concerne tous les habitants, propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit. Ce n'est en aucun cas une démarche commerciale. Marjory Salvo (*ambassadrice de l'efficacité énergétique*) réalisera des visites à domicile pour les personnes volontaires et leur apportera les premières solutions pour dépenser moins, grâce à des gestes simples pour chasser le gaspillage au quotidien.

Inscription auprès de Marjory Salvo, 04 68 44 04 49 ou par courriel : slime.aude@pole-energies11.com.

Une réunion d'information de tiendra à la Salle des fêtes le mardi 27 septembre 2016 à 18h30.

Pour plus d'infos. : www.pole-energies11.org

LES POISSONS DE LA CESSÉ

Une pêche électrique de recensement des poissons de la Cesse, effectuée au mois d'août par l'association de pêche du secteur, sur 100 mètres en aval du pont de Bize, a montré un bon peuplement en anguilles de belle taille. Tous les poissons capturés ont été remis à l'eau après mesures de poids, taille...

DOYENNE DU VILLAGE

Madame Georgette BALSSA, domiciliée chemin de Fontfresque, s'en est allée à l'âge de 105 ans. Elle était la grand-mère de Marie Binisti, conseillère municipale. D'après nos documents, la nouvelle doyenne est madame Germaine MARTINEZ née en novembre 1919 qui est actuellement pensionnaire de la maison de retraite de Saint-Marcel.